

## IMPACTS POTENTIELS SUR LES ZONES NATURELLES PROTEGEES ET REMARQUABLES

---

### 1. Impacts potentiels sur le réseau Natura 2000 et les autres zonages de protection

**Aucun zonage de protection ne concerne les terrains du projet.**

Le zonage le plus proche est la Zone Spéciale de Conservation « **Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste** » (FR7301822). Il est situé à 2,5 km au sud-est du projet.

L'autre zonage le plus proche est à 4,4 km au nord-est du site. Il s'agit de la Zone Spéciale de Conservation « **Tourbière de Clarens** » (FR7300940).

Les enjeux liés au réseau Natura 2000 local concernent donc principalement les milieux humides et aquatiques.

Le projet de production de CSR n'est pas de nature à engendrer des effets significatifs sur des habitats ou espèces de ces sites Natura 2000 qui sont de nature très différente. Il n'y a en outre aucune connexion entre ces zonages et le site du projet.

#### Tableau d'évaluation des impacts

Nom du zonage	Statut	Surface du site (en ha)	Surface du projet (en ha)	Distance au projet	Impacts du projet	
Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste	ZSC	9581	6,6 ha	2,5 km	Nul	Les espèces et habitats mentionnés dans ce zonage sont essentiellement liés aux milieux aquatiques.
Tourbière de Clarens	ZSC	139		4,4 km	Nul	Le projet n'est pas de nature à engendrer une incidence sur ces zonages au vu de son éloignement et de l'absence de connexion.

***Le projet n'aura donc aucune incidence notable sur le réseau Natura 2000.***

### 2. Impacts potentiels sur les zonages d'inventaire

Les terrains du projet ne sont pas concernés par un zonage d'inventaire.

Deux ZNIEFF sont présentes dans un rayon de 2 km du projet. Ces deux zonages, une ZNIEFF de type 1 et une ZNIEFF de type 2 correspondent aux Landes humides de Capvern et du plateau de Lannemezan.

En raison de la distance du projet vis-à-vis de ces zonages et de la nature des habitats au sein du projet (zones artificialisées) vis-à-vis des habitats de ces zonages (tourbières, landes humides, ...), le projet n'est pas de nature à engendrer une incidence à ces zonages.

Nom du zonage	Statut	Surface du site (en ha)	Surface du projet clôturé (en ha)	Distance au projet	Impacts du projet	
Landes humides et tourbières de Capvern	ZNIEFF de type 1	296 ha	6,6 ha	400 m	Nul	Les espèces et habitats mentionnés dans ces zonages sont essentiellement liés aux milieux humides, tourbeux et landicoles. Le projet s'implante sur des milieux artificialisés sans aucun lien avec ceux de ces zonages.  Aucune incidence significative n'est à attendre sur ces zonages.
Landes humides de Capvern et plateau de Lannemezan	ZNIEFF de type 2	1172 ha		400 m	Nul	

***Le projet n'aura donc aucune incidence notable sur les zonages d'inventaire***

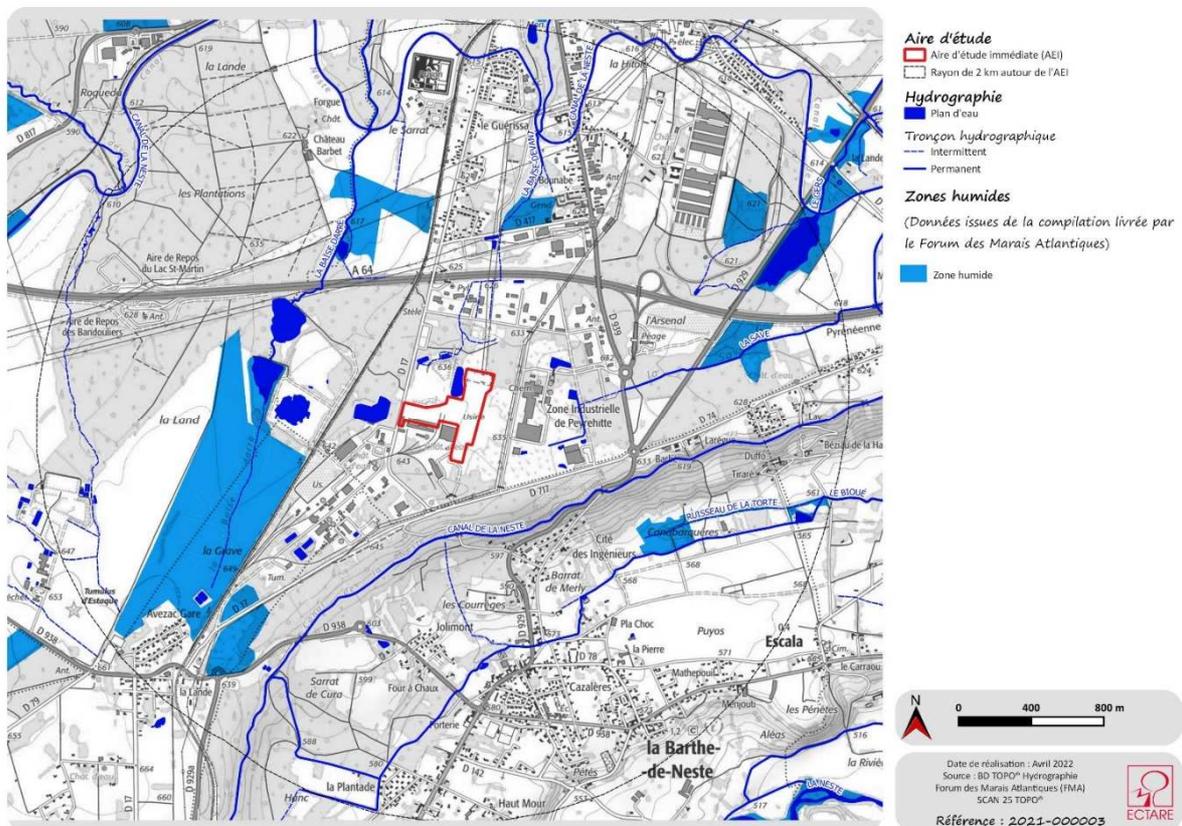
## Problématique du plan d'eau voisin

Dans un premier temps, il convient de bien préciser la nature de cet élément. **Il s'agit d'un plan d'eau et non d'une zone humide.** On rappellera en effet qu'une étendue d'eau libre n'est pas considérée comme une zone humide.

Cet élément apparaît en effet comme « plan d'eau » dans le SIG de l'Agence de l'Eau et de l'IGN, ce qui est confirmé par la réalité (cf. photo ci-dessous).



Plan d'eau voisin



Concernant son alimentation, compte-tenu du niveau de la nappe dans le secteur, il est clair (notamment au vu de son niveau en période estivale – cf. photo) que celle-ci participe fortement à son alimentation en comparaison des apports d'eaux pluviales du secteur et à plus forte raison de celles provenant de la zone projet.

L'impact du projet sur ce plan d'eau apparaît ainsi très faible.